



# ANPE : LE DECRET DU DEMANTELEMENT !

**En ce moment un Décret institutionnel portant sur la Régionalisation et la création de filiales commerciales à l'ANPE résultant de l'ouverture à la concurrence, est en passe d'examen au Conseil d'Etat.**

L'aspect Régionalisation de ce décret se traduira pour l'Agence par un désengagement de l'Etat, la recherche effrénée d'autres financeurs et surtout par une gestion de la pénurie des moyens. Il remet aussi en cause l'égalité de traitement au profit de la territorialité des politiques de l'emploi avec un risque de soumission aux potentats locaux.

La création de filiales commerciales (avec une clause anti protectionniste) est censée favoriser le développement de nouveaux services commerciaux: vente aux entreprises du recrutement par simulation, prestations d'orientation aux missions locales par exemple. Elle ouvre surtout la porte, par une nouvelle organisation budgétaire à l'externalisation de nombreux services internes : gestion locative, des RH, service juridique, service payes...

Déjà l'agence est impacté par la mise en œuvre du rapprochement avec l'ASSEDIC : création du GIE informatique (26/10/06) pour une disparition complète de filière informatique prévue pour Septembre 2007, restructuration des services généraux en IDF, appel à des entreprises privée pour des plateformes de gestion de Relation Entreprises et prise de rendez-vous ... La généralisation des plateformes (Appui Gestion, Prestations...) à venir, relève de la même politique.

Ces mutations vont accentuer la cohabitation des statuts privés et publics pour les agents ANPE. Nous avons déjà vu ce qu'a donné cette politique de casse et de liquidation des fonctionnaires, à France Télécom, à La Poste etc., où la précarité s'est développée, et la soumission à la rentabilité a transformé l'usagé en "client". Le passage aux filiales a ouvert la mise en place de statuts moins protecteurs et moins rémunérateurs.

Rappelons que cette manoeuvre intervient dans un contexte où la loi de modernisation de la fonction publique privilégie encore plus l'aspect entretien individuel et prépare la rémunération au mérite, ainsi la perspective pour tout fonctionnaire est "si tu veux rattraper ton pouvoir d'achat, rentre en concurrence avec tes collègues" (plutôt la débrouille individuelle que la lutte collective). En perspective : la fin des droits collectifs et égalitaires du statut de la fonction publique. En ligne de mire également : 15 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'état en 2007, 1 départ en retraite sur deux ne sera pas remplacé...

Le gouvernement MEDEF (comme bien d'autres avant lui) amplifie le flot des mesures d'insertion, qui dissimule des procédés pour donner du fric aux employeurs (publics comme privés), contre un boulot aux garanties sociales rabiotees, sont autant de leurres que d'attaques au Droit du Travail.

La Bataille de l'Emploi du plan Borloo commence à faire des dégâts collatéraux. La guerre aux chômeurs à laquelle on nous entraîne au travers du Suivi Mensuel Personnalisé induit également des dégradations de nos conditions de travail, à l'augmentation de la charge de travail et des pressions hiérarchiques. L'augmentation exponentielle des portefeuilles (qui selon la direction ne devaient pas dépasser 140 DE grâce à « l'évaporation naturelle »), la course aux ordinateurs, la charge de gestion administrative croissante, en attestent au quotidien. Cette politique est du pain béni pour l'UNEDIC qui voit les agents ANPE orienter les D.E. chez leurs concurrents privés pour se soulager de cette surcharge de travail! De plus, la montée en charge du SMP ne nous permettra pas d'envisager une défense service public avec l'appui des usagers, comme pour EDF, à moins d'utiliser le SMP prioritairement pour informer les usagers de leurs droits et des moyens de se défendre contre les radiations et autres sanctions.

Aussi nous invitons tous les agents à solliciter au plus tôt les Organisations Syndicales dans le cadre des HMI (Heures Mensuelles d'Information syndicale) afin de connaître les menaces qui planent sur nos missions, nos statuts et nos emplois. Etablissons ensemble, les modalités de riposte à cette nouvelle casse d'un service public, au profit d'entreprises privées. Chacun d'entre nous en connaît maintenant les effets sur la qualité de service et les conditions d'embauche de leurs salariés. NE LAISSONS PAS BRADER LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI!

**L'ANPE, C'EST NOUS QUI LA CONSTRUISONS PAR NOTRE TRAVAIL.  
EXIGEONS LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR LE MENER À BIEN,  
POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI D'UTILITÉ SOCIALE!**



**CNT**

Paris le 22 février 2007

Section ANPE syndicat santé-social région parisienne [www.cnt-f.org/sante-social.rp](http://www.cnt-f.org/sante-social.rp)  
< 33 rue des vignoles 75020 Paris > < 06 20 44 61 93 > < [section.anpe@cnt-f.org](mailto:section.anpe@cnt-f.org) >

RETROUVEZ LA SECTION CNT ANPE LE 4eme LUNDI DE CHAQUE MOIS 19H30 SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM